

Programme de Stage en Entreprise à l'Étranger (S.E.E)

Descriptif du programme

Soutien destiné aux **étudiants** qui souhaitent effectuer un **stage pratique et d'observation** dans une **entreprise à l'étranger** grâce à une **bourse**.

Notre soutien	2
Votre projet	3
Les conditions	3
La subvention	5
Votre demande	6
Notre décision	7
Contact	8



Notre Soutien

1. Présentation

- Quel est le soutien ?
-

Wallonie-Bruxelles International soutient les **étudiants de l'enseignement supérieur** qui souhaitent effectuer un **stage pratique et d'observation** dans une **entreprise à l'étranger** via une **bourse**.

- Quels sont les objectifs du soutien ?
-

Les objectifs de ce soutien sont multiples et visent à :

- ♦ Permettre une expérience d'expatriation temporaire dans le cadre d'un stage en entreprise à l'étranger ;
- ♦ Encourager les stages dans les secteurs stratégiques porteurs pour Wallonie-Bruxelles ;
- ♦ Renforcer l'acquisition des langues étrangères.

- Quel est le domaine du soutien ?
-

L'accompagnement de la mobilité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Votre projet

1. Domaine de votre projet

Tous les domaines d'activités sont concernés par le programme, en ce compris le secteur de la santé. Les thématiques liées aux 6 pôles de compétitivité du plan Marshall 4.0 et les secteurs d'intérêt stratégique constitueront un axe privilégié :

- ♦ Biowin (sciences du vivant) ;
- ♦ Wagralim (agro-industries) ;
- ♦ Mecatech (génie mécanique) ;
- ♦ Logistics in Wallonia (transport-logistique) ;
- ♦ Skywin (aérospatial) ;
- ♦ Greenwin (chimie durable et matériaux durables) ;
- ♦ Stratégie régionale de spécialisation intelligente (S3).

2. Durée de votre projet

Votre stage doit durer entre **1 à 3 mois** maximum. Si la durée de votre stage excède 3 mois, nous ne pourrions vous accorder que 3 mensualités.

3. Lieu de votre projet

Les **27 pays de l'Union Européenne** et pays limitrophes de ceux-ci. Toute autre destination **en Europe** sera cependant analysée sans être prioritaire, si le budget le permet.

Les conditions

1. Conditions de recevabilité

- À quelles conditions de recevabilité devez-vous répondre ?

Âge

Pas de limite d'âge



Formation

Vous devez être **étudiant(e) en fin de cycle** d'une **université** ou d'une **haute école** organisée et subventionnée par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Un **stage** doit être **prévu** dans votre **cursus**. Le stage ne concerne pas les séjours de recherche ni les doctorats.

Connaissance des langues

Vous devez vérifier que vous répondez aux exigences de connaissance des langues de l'entreprise dans laquelle vous souhaitez réaliser votre stage.

- À quelles conditions de recevabilité doit répondre votre projet ?
-

Vous devez choisir l'entreprise où vous souhaitez effectuer votre stage en fonction de votre **domaine d'études** et votre **projet professionnel**.

2. Conditions d'évaluation

- Comment êtes-vous évalué(e) ?
-

Vous êtes évalué(e) en fonction :

- ♦ de la **motivation** de votre candidature ;
- ♦ de vos **mentions académiques** ;
- ♦ de votre **parcours professionnel** et/ou **académique**.

- Comment votre projet est-il évalué?
-

Les caractéristiques suivantes du projet sont évaluées :

- ♦ le **domaine** se rapportant ou non aux pôles de compétitivité du Plan Marshall 4.0 ou des secteurs d'intérêt stratégique pour Wallonie-Bruxelles ;
- ♦ la **cohérence** entre le stage et votre parcours académique ;
- ♦ la **qualité de l'argumentation** de l'ensemble de votre projet.

2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles (Belgique)

Tél. : (32.2) 421.82.11 - Fax : (32.2) 421.87.87

Site internet : www.wbi.be



3. Exclusions

Vous ne **pouvez pas** :

- ♦ Avoir déjà bénéficié de ce type de soutien ;
- ♦ Avoir une autre source publique de financement sauf pour le/la candidat(e) allocataire social ;
- ♦ Cumuler une aide Erasmus+ ou Fame de votre institution d'accueil, sauf si vous disposez du statut d'allocataire social ;
- ♦ Cumuler notre soutien avec une rémunération de la part de l'entreprise d'accueil;
- ♦ Soumettre un projet pour plusieurs entreprises différentes ;
- ♦ Soumettre un projet **sans** l'accord de l'entreprise d'accueil.

La subvention

1. Subvention

- Quelle subvention
-

Notre soutien est une subvention sous forme de:

- ♦ De 1 à 3 mensualités ;
- ♦ Un remboursement des **frais de voyage** ;

- Quel est le montant de la subvention ?
-

Quel est le montant de la bourse ?

La mensualité varie en fonction de votre destination. Elle va de 1200 € à 1600 € par mois.

Quel est le montant de la prise en charge des frais de voyage ?

Le forfait couvre 50% de frais de voyage aller-retour en avion ou en train en classe économique ou une indemnité kilométrique pour un montant maximum de 500€.

Et si votre projet prend fin avant la date prévue ?

Si vous mettez fin à votre stage prématurément et que vous avez perçu une mensualité pour une période non prestée, vous devez nous **rembourser**.

2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles (Belgique)

Tél. : (32.2) 421.82.11 - Fax : (32.2) 421.87.87

Site internet : www.wbi.be



2. Modalités de paiement

Les modalités précises vous seront expliquées si le soutien vous est accordé.

Votre demande

1. Procédure d'introduction de votre demande

- À quelle date introduire votre demande ?

Nous organisons **2 dates** de remise de demande par an. Vous pouvez introduire votre demande :

- ♦ jusqu'au **1^{er} novembre** pour la période de janvier à juin ;
- ♦ jusqu'au **1^{er} mai** pour la période de juillet à décembre.

- Comment devez-vous nous envoyer votre demande ?

Vous devez nous envoyer votre demande par **courriel** à l'adresse suivante : bourses@wbi.be

- Dans quelle langue devez-vous introduire votre demande ?

Vous devez compléter les champs libres du formulaire de demande en **français**.

2. Demande

Votre dossier de demande doit être composé des documents suivants :

- ♦ Le **formulaire** de candidature à télécharger à l'adresse suivante : <https://www.wbi.be/fr/services/service/realiser-stage-entreprise-letranger>
Ce formulaire doit être dactylographié, daté et signé.
- ♦ Une copie de l'**accord formel** de votre admission par l'entreprise d'accueil. Elle doit indiquer le contenu de votre stage et les objectifs à atteindre.
- ♦ Une **attestation de fréquentation** de votre établissement d'enseignement supérieur
- ♦ Un **curriculum vitae** Europass à télécharger à l'adresse suivante: <https://europass.cedefop.europa.eu/editors/fr/cv/compose>
- ♦ Un **relevé d'identité bancaire** (RIB) à remplir. Le compte doit être à votre nom car la bourse et le forfait seront versés dessus.

3. Point d'attention

- ♦ Tout dossier incomplet ou hors délai est jugé irrecevable. Aucune suite ne sera donnée.

2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles (Belgique)

Tél. : (32.2) 421.82.11 - Fax : (32.2) 421.87.87

Site internet : www.wbi.be



Notre décision

1. Modalités de la décision

La sélection prend la forme de **2 étapes** consécutives :

- ♦ Une vérification administrative de votre demande sur base des conditions de recevabilité;
- ♦ Une analyse approfondie de votre demande sur base des critères d'évaluation.

Vous devrez venir défendre oralement votre projet devant un jury.

2. Personnes en charge de la sélection

Votre demande est analysée et vérifiée par un jury composé de:

- ♦ WBI (service des bourses internationales) ;
- ♦ L'AWEX (Agence Wallonne à l'exportation et aux investissements à l'étranger- Cellule Explort).

3. Communication de la décision

Les résultats vont seront transmis par e-mail.

Pour la vérification administrative: **15 jours après** la date de **remise** de votre **demande**.

Si notre décision est positive, nous prenons contact avec vous par mail pour fixer la date de la **défense orale** de votre projet.

Si notre décision est négative, nous prenons contact avec vous par mail pour vous informer que vous ne correspondez pas aux conditions de recevabilité.

En principe, la **décision** vous parviendra au plus tard **15 jours** après votre défense orale.


4. Recueil des anciens lauréats

Le boursier accepte d'être repris dans le recueil des stagiaires établi par WBI et de tenir cet organisme informé des résultats obtenus à la suite du stage et de l'évolution de sa carrière.



Contact

Wallonie-Bruxelles International
Service des Bourses Internationales
Place Saintelette 2
1080 Bruxelles
Belgique

 02 421 82 07

@ bourses@wbi.be

2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles (Belgique)
Tél. : (32.2) 421.82.11 - Fax : (32.2) 421.87.87
Site internet : www.wbi.be

